

Prise en charge en SERVICE FUNERAIRE d'un défunt cas probable ou confirmé COVID-19



Procédure Version n° 2 du 2 avril 2020

Emetteurs: Pôle Santé Publique - Service d'Hygiène Epidémiologie Infectiovigilance et Prévention

Destinataires: Services funéraires tous les sites HCL

CRITERES

MESURES À METTRE EN ŒUVRE PAR LE PERSONNEL DU SERVICE FUNERAIRE

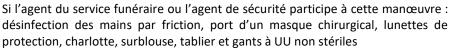


LORS DE CONTACTS RAPPROCHES AVEC LE DEFUNT

 Désinfection des mains par friction, port d'un masque chirurgical, lunettes de protection, charlotte, surblouse, tablier et gants à UU non stériles.

Pas de toilette du corps mais vérifier que :

- Les dispositifs médicaux ont été retirés avec mise en place d'un pansement si nécessaire
- Les bijoux ont été retirés
- Les orifices naturels ont été obturés
- Une chemise hospitalière habille le défunt



DANS L'UNITE DE SOINS

- Mettre un drap sur le brancard de transport
- Déposer la housse sur le brancard du service funéraire
- Disposer le corps du défunt dans la housse mortuaire imperméable
- Fermer la housse : si présentation du défunt aux proches en chambre, maintenir une ouverture de la partie supérieure pour que le visage soit visible, sinon fermeture complète avant le transport
- Désinfecter la housse (professionnels de l'unité) avec un détergent désinfectant habituel (Surfanios®)
- Identifier sur la housse : coller étiquette patient + écrire sur la housse au marqueur le nom, prénom, date de naissance, date et heure du décès
- Recouvrir la housse d'un drap
- L'agent ôte les gants à UU non stériles, la surblouse, le tablier, les lunettes de protection mais garde son masque chirurgical durant toute la durée du transport.



TRANSPORT DU CORPS

- Par l'agent du service funéraire ou l'agent de prévention et de sécurité en charge du transport dans un délai le plus court possible (selon organisation spécifique du site)
- Désinfection des mains par friction, avant et après prise en charge du corps.
- Informer les proches des consignes spécifiques
- Si le corps n'a pas été présenté aux proches dans l'unité de soins, prévenir que le corps peut être altéré
- Ouverture délicate de la partie supérieure de la housse pour que le visage soit visible. Cet acte est réalisé par le personnel du service funéraire avec : port d'un masque FFP2, lunettes de protection, surblouse, tablier plastique et gants à UU non stériles

AU SERVICE FUNERAIRE

- Le corps est recouvert d'un drap jusqu'au buste pour présentation du visage
- Présentation aux proches à une distance d'au moins 1 mètre sans contact avec le corps : limiter à 2 personnes à la fois
- Si besoin pour organiser rapidement la prise en charge, contacter la société de pompes funèbres choisie par la famille
- Toilette mortuaire interdite
- Aucun acte de thanatopraxie (soins de conservation) n'est autorisé.
- La mise en bière est **immédiate** (dans les 24h00)
- Les transferts de corps sans mise en bière vers le domicile de la famille ne sont pas autorisés.



BIONETTOYAGE

- Conserver les équipements de protection individuelle pendant le bionettoyage
- Réaliser le bionettoyage des surfaces hautes et du sol avec un détergent désinfectant virucide efficace sur les virus enveloppés (type Surfanios®).



LINGE

Circuit normal.



DECHETS

DASRI (sac jaune).

Auteurs: Direction Centrale des Soins: Sophie NICOD FRANC/ Mireille PHILIBERT/ Laurent FANTON,/Nadine KHOUIDER

Date de 1ère version : 31/03/2020 Contact : Mireille PHILIBERT. Mots clés : PCH, Coronavirus, décès